

Assemblée générale annuelle 7 septembre 2022 8h00 p.m. HAE via zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente de Ringuette Canada ainsi que pour la réunion, Angie Milbury, ouvre la réunion à 8 h 02, heure avancée de l'Est.

La présidente a donné un aperçu des règles de procédure pour la réunion et a informé les membres que le scrutateur pour la réunion serait Jason Robinson de Sport Law & Strategy Group. Jason agira en tant qu'administrateur de vote et tous les votes auront lieu sur la plateforme de vote en ligne Simply Voting, qui est (une plateforme de vote tiers crédible et authentifiée). Jason s'est assuré que tous les électeurs enregistrés sont inscrits dans le système et que les votes sont correctement comptabilisés et compilés dans le système. Jason est également un parlementaire certifié et sera disponible à aider la présidente et les membres, si nécessaire, à suivre notre procédure parlementaire identifiée, à savoir les règles de procédure Robert (Robert's Rules of Order).

2. Appel nominal – établir le quorum

Les délégué.e.s suivant.e.s étaient présent.e.s :

Délégué.e.s votants :

Lesley Driscoll Ringuette Colombie-Britannique

Ryan Devlin Ringuette Alberta

Paul Benson
Janna Treleman (Procuration)
Sarah Padfield
Jocelyne Fortin

Ringuette Saskatchewan
Ringuette Manitoba
Ringuette Ontario
Ringuette Québec

Marc Gautreau Ringuette Nouveau-Brunswick
Lindsay Bennett Ringuette Nouvelle-Écosse
Kathy Currie Ringuette Île-du-Prince-Édouard

Présidente :

Angie Milbury Présidente

Observateur.trices:

Darrell Liebrecht Administrateur
Mike Taylor Administrateur
David Master Administrateur
Eva Havaris Administratrice
Ann MacTaggart Administratrice
Debbie Frail Administratrice
Denise Treslan Administratrice

Mike Taylor Administrateur
David Master Administrateur
Ann MacTaggart Administratrice
Debbie Frail Administratrice
Denise Treslan Administratrice
Debbie Frail Administratrice
Allison Biewald Administratrice

Nina Tajbakhsh Administratrice des athlètes

Julie Vézina Directrice administrative, Ringuette Canada Anik Desjardins Directrice de bureau, Ringuette Canada Kelsey McIntosh Directeur technique, Ringuette Canada



Rick Benson

Mike Smith

Melanie Reimer

Matthias Pizzera

Stacey Sloan

Victoria Leard

Ringuette Colombie-Britannique
Ringuette Saskatchewan
Ringuette Manitoba
Ringuette Nouveau-Brunswick
Ringuette Nouvelle-Écosse
Ringuette Île-du-Prince-Édouard

Karla Xaveir Ringuette Ontario

AUTRES PRÉSENTS

Nadine Atkinson – Associé, BDO Canada Jason Robinson – Sport Law & Strategy Group

La présidente a demandé un rapport verbal sur les membres votants qui étaient présents. Il a été confirmé que neuf (9) membres étaient présents, permettant un total de neuf (9) votes.

La présidente a confirmé qu'en vertu de l'article 9.4.1 des règlements administratifs de Ringuette Canada, « Les deux tiers (2/3) des membres constitueront le quorum pour les réunions des membres » et a donc déclaré qu'il y avait un quorum et que la réunion était en session.

3. Examen de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué à tous les membres avant cette assemblée générale annuelle. Aucune question liée à l'ordre du jour.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021

Une copie du procès-verbal de la réunion des membres du 29 septembre 2021 a été distribuée aux membres avant cette réunion. Il a été demandé aux membres s'il y avait des corrections à apporter. En l'absence d'aucune correction et sans objection, le procès-verbal de l'AGA du 29 septembre 2021 est approuvé.

5. Présentation de l'audit des états financiers de Ringuette Canada

L'audit des états financiers de Ringuette Canada 2021-2022, préparés par les vérificateurs officiels BDO Canada LLP, a été distribué à tous les membres avant cette réunion. Nadine Atkinson de BDO a fait une présentation sommaire des états aux membres.

La présidente a laissé place aux questions et une question a été posée concernant le montant de l'inventaire en 2020-21 de 17 500,00 \$ et pour l'exercice financier en cours, le montant était de 0 \$. Ringuette Canada a procédé à un changement de marque cette année, de sorte qu'une grande partie du matériel portait l'ancien logo et que certains documents éducatifs étaient périmés.

Suite à sa présentation, Nadine Atkinson a été prié de guitter l'appel.

6. Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2022-23

Le comité de vérification de Ringuette Canada a distribué à tous les membres avant cette réunion une note de service concernant la nomination de l'expert-comptable de Ringuette Canada.

Ann MacTaggart, présidente du comité de vérification, a présenté un sommaire du rapport. Il y a eu une discussion respectueuse à savoir si c'était le bon moment pour un changement de vérificateur et pour se lancer sur le marché des services d'audit pour l'année à venir. Lors des discussions au sein du comité de vérification et du conseil d'administration, rien n'a été porté à l'attention qui pourrait nous causer de présenter une recommandation de changement.

Dans le rapport la recommandation du comité de vérification de Ringuette Canada, aux membres est de nommer BDO Canada LLP à titre d'expert-comptable de Ringuette Canada pour l'exercice 2022-2023. La présidente demande s'il y a des questions et aucune question n'est posée.



MOTION AGA 01-22

Nommez le cabinet BDO Canada LLP à titre de vérificateurs pour l'exercice 2022-2023. Alberta/Nouveau-Brunswick

ADOPTÉE

7. Changements aux règlements administratifs de Ringuette Canada

Conformément à l'avis et aux communications fournis à nos membres, le conseil d'administration a entrepris une mise à jour des règlements administratifs de Ringuette Canada et soumet un ensemble de règlements mis à jour à l'approbation des membres lors de la présente assemblée. Ces révisions ont été effectuées en consultation avec Steve Indig de Sport Law. Un document intitulé "Règlements administratifs de Ringuette Canada - sommaire des informations" a été distribué aux membres ; il explique la raison d'être de chacune des révisions proposées. Ces révisions visent à améliorer notre gouvernance et notre alignement sur la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, ainsi qu'à mettre à jour notre langage neutre.

Debbie Frail, présidente du comité de gouvernance, est présente pour répondre aux questions, le cas échéant, et aucune question n'est posée.

MOTION AGM 02-22

Qu'il soit résolu que les règlements administratifs actuels de Ringuette Canada soient abrogés et remplacés par les règlements administratifs révisés, tels que présentés aux membres lors de cette assemblée, avec effet immédiat.

Ontario / Nouvelle-Écosse

ADOPTÉE

8. Comité des nominations et élections des administrateur.trice.s

Pour cette élection, trois (3) administrateur.trice.s généraux devaient être élus, et chacun pour un mandat de trois (3) ans.

David Master, président du comité des nominations, a fourni un résumé du processus entrepris et de la façon dont le comité a déterminé la liste recommandée distribuée à tous les membres avant la réunion. Alors que le comité des nominations avait recommandé trois candidat.e.s à l'élection, suite à l'évaluation des candidatures, les membres ont été informés qu'ils devaient voter comme ils l'entendaient parmi les candidatures recues et valides.

L'élection des adminisrateur trice s s'est déroulée par le biais du Simply Voting.

La présidente a permis de poser des questions sur le processus et aucune question n'a été abordée.

À la suite du vote confidentiel en ligne pour les postes d'administrateur·trice général.e, Amy Deriks, Denise Treslan, et John Voss ont été élu au conseil d'administration de Ringuette Canada, pour un mandat de trois ans.

Le scrutateur a confirmé aux membres que le vote resterait confidentiel et que tous les bulletins de vote électroniques et les résultats de vote sur la plateforme Simply Voting seraient effacés.

Après l'élection, à ce moment, la présidente a voulu reconnaître les membres sortants du conseil d'administration qui terminent leur mandat au sein du conseil d'administration de Ringuette Canada. David Master et Eva Havaris. Vous nous manquerez tous les deux. Nous vous remercions d'avoir fait la différence et d'avoir consacré de nombreuses heures de travail bénévole au nom de Ringuette Canada et de tous ses membres. Nous vous souhaitons le meilleur.

9. Ajournement

La présidente a ajourné la réunion de l'assemblée générale annuelle de Ringuette Canada de 2022 et a remercié tous les membres pour leur participation.

La séance est levée à 8h37 p.m. HAE.

La présidente remercie tous les membres pour leur temps et leur participation à la réunion.